

VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Janvier 2010

Sommaire

p.2 Vie Municipale
p.6 L'école
p.10 Vie associative

Rédaction :

Commission Accueil, Information,
Communication.

Mise en page & Impression :

SIGMA Niort
Imprimé sur papier recyclé

Editorial.....

À l'occasion des fêtes de fin d'année, nous devrions être tous sereins après nous être affairés aux rituels qui entourent ces moments de convivialité. Mais difficile de ne pas penser aux événements qui se sont déroulés durant les derniers mois.

À la fin 2008 (et avant), ceux qui ont projeté l'ensemble des économies mondiales dans le marasme, entraînant avec eux des millions de gens dans la misère, ont su implorer les états et leurs gouvernements pour les sauver de la faillite qu'ils avaient eux-mêmes provoquée.

Un an après, les banques ou la plupart d'entre elles, annoncent des résultats financiers extraordinaires.

Quelle honte, alors que des centaines d'entreprises délocalisent et que plusieurs centaines de milliers de salarié(e)s ont perdu leur emploi !

Sur le plan politique, la réforme de la Taxe Professionnelle va impacter les finances locales et elle risque de constituer, selon les analyses, un cadeau fiscal conséquent aux grosses entreprises. Ces sommes devront être compensées. Il y a fort à parier que le contribuable ordinaire soit sollicité au travers des autres modes d'impositions existants ou à venir.

La réforme des territoires préconisée par le gouvernement va modifier les rôles, les rapports des structures territoriales. Si une réforme devenait nécessaire, il y a de grandes chances que ce ne soit pas celle-ci qui était attendue. Le tout lié à la réforme fiscale peut laisser craindre une forme de recentralisation des pouvoirs de l'état. Une perte de proximité peut en découler.

Quant aux projets en cours dans la commune, ils avancent à grands pas :

- Après l'achèvement de la première phase de travaux, nous avons reçu l'autorisation de vendre les parcelles du lotissement. Nous avons à ce jour 16 options de vente sur 26 parcelles disponibles et les premiers actes de vente ou compromis sont signés.
- Les travaux de l'école après quelques contretemps sont bien avancés. Les entreprises se sont engagées comme convenu à mettre à disposition les sanitaires après les vacances de février 2010 et les classes réaménagées aux vacances d'été.
- L'Internet Haut Débit est connecté, non sans mal. Certaines difficultés subsistent encore. Nous avons sollicité France Télécom pour toutes les anomalies qui nous ont été signalées. Si la situation semble se stabiliser, elle n'est pas pour autant satisfaisante, malgré les efforts déployés par les agents de France Télécom.

Concernant la location des salles (salle des fêtes et foyer rural), nous avons décidé que l'option de réservation sera forclosée, si elle n'est pas confirmée, au terme d'un délai de 15 jours. Ainsi, il n'y aura pas d'ambiguïté. La vie en société suppose des règles collectives et communes à tous.

Ainsi au travers de la vie des dossiers, nous œuvrons pour un mieux être collectif, et c'est cela l'important.

Construire ensemble, tel est notre devise.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2010 que j'espère empreinte de solidarité, de justice, de résistance à l'individualisme et de vigilance.

Agissons ensemble pour l'avenir de Germond-Rouvre!
Le Maire.

Etat Civil

ANNÉE 2009



NAISSANCES	MARIAGES	DÉCÈS
William MARIE dit ROBIN 03/01	M. Dominique REVAULT Mlle Aude MADIER le 18/07	Gaston ROULEAU 16/02
Mallaury GANTIER 23/01		M. Patrick DELAGE Mme Évelyne FRANCHI le 25/07
Léandra POUSSARD 18/03	M. Patrick DELAGE Mme Évelyne FRANCHI le 25/07	
Gwenaëlle CHARIAUX 04/05		M. Patrick DELAGE Mme Évelyne FRANCHI le 25/07
Noé COURTIN 15/06	M. Patrick DELAGE Mme Évelyne FRANCHI le 25/07	
Lili Rose ECHEVERRIA 02/08		M. Patrick DELAGE Mme Évelyne FRANCHI le 25/07
Kameron BOADY 23/09		
Charly DROCHON 13/10		
Nahel BENJAMA 01/12		
Manon LOISEAU 07/12		

Recensement

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans** (et jusqu'à 3 mois au-delà de la date anniversaire), à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans*, des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical...

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

- mail : bsn-poi-sai@dsn.sga.defense.gouv.fr
- tél. : 05 49 00 24 69 - Fax : 05 49 00 24 50
- courrier : Bureau du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 647 - 86023 POITIERS CEDEX
- ou encore sur le site du rectorat de Poitiers : www.ac-poitiers.fr/eleves/pcitoy

* de 50 à 92 ans, prendre contact auprès du BCAAM, Caserne Bernadotte, 64023 PAU CEDEX.

OBJECTIF CITOYEN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA

Les Jeunes de Germond-Rouvre

Depuis fin octobre, des jeunes (de 13 à 20 ans) de la commune se retrouvent régulièrement avec des membres de la commission municipale accueil, information, communication.

Ces rencontres et échanges ont déjà inscrit des souhaits et projets à réaliser ensemble :

- Organisation de soirées (musique, danse, cinéma) et après-midi découverte de sport et jeux (palets, ultimate, base-ball, tennis de table, tennis, etc.) suivi d'un repas commun.
- Aménagement d'un lieu dédié à la population jeune.

La création d'une association de jeunes de la commune est en cours.

Le lotissement du Grand-Chêne prêt à la construction

La première phase de travaux effectués par le cabinet Nicolet est terminée et le permis de lotir validé. Une voie principale et quatre voies secondaires qui seront bordées par des haies paysagères découpent le lotissement en huit ensembles de parcelles.

Trente et une constructions sont prévues dont cinq logements sociaux: quatre T3 et un T4 exploités par le groupe CIL. À ce jour, seize parcelles sont déjà réservées et les premiers permis de construire arrivent en mairie: leur surface s'échelonne entre 509 et 982 m².

Il a été nécessaire d'implanter une outre d'une capacité de 30 m³ d'eau afin d'assurer le débit réglementaire des bornes incendie proches.

Le nouveau quartier attire la curiosité des promeneurs du dimanche mais aussi des engins motorisés qui y trouvent une piste d'entraînement... temporairement.

La municipalité a voté une aide de 3 000 € pour quatre primo-accédants à la propriété par le Pass-foncier à la condition de répondre à certains critères d'éligibilité. ■

Location de la Salle des Fêtes et de la salle du Foyer

- Les réservations se font auprès de Madame Guilbault Françoise qui assure la visite et l'état des lieux. Vous pouvez la joindre au 05 49 25 76 66 du lundi au vendredi avant 20 h 30.
- Toute réservation sera effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public), de l'acceptation du règlement d'utilisation qui vous sera remis et de la présentation d'une attestation d'assurance.
- Une option de réservation sera forclosée au terme d'un délai de 15 jours si elle n'est pas confirmée.
- La location de la salle du foyer est réservée aux associations et aux personnes résidant dans la commune.
- Les tarifs 2010 (identiques à ceux de 2009) ainsi que les règles d'utilisation et de sécurité sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune (www.germond-rouvre.fr) ou auprès de Mme Guibault.
- La réservation des tables et bancs se fait auprès de:
 - Alain Gauthier: 05 49 04 05 37
 - Christophe Devanne: 05 49 32 81 43
 - Olivier Fouillet: 05 49 25 63 48

Enquête publique

L'EURL Daire, situé au lieu-dit "La Maison Neuve" sur la commune de Germond-Rouvre, a un projet d'extension d'élevage de porc. Une enquête publique est ouverte du 21 décembre 2009 au 23 janvier 2010. Le dossier est consultable au heures d'ouverture de la mairie. Le commissaire enquêteur sera encore présent le jeudi 7 janvier de 14 h à 16 h, le vendredi 15 janvier de 14 h à 16 h et le samedi 23 janvier de 9 h à 11 h.

du SIEDS à SEOLIS : l'électricité dans les Deux-Sèvres

Qui fait quoi dans le groupe SIEDS ?

Il existe dans notre département une institution que les deux-sévriens eux-mêmes connaissent mal, et qui tient pourtant une place importante dans leur vie de tous les jours : le SIEDS.

Voici quelques "clés" pour mieux comprendre une histoire qui, commencée au début du XX^e siècle, se poursuit au XXI^e avec les multiples évolutions impulsées par l'Union européenne dans le cadre de l'ouverture des marchés.

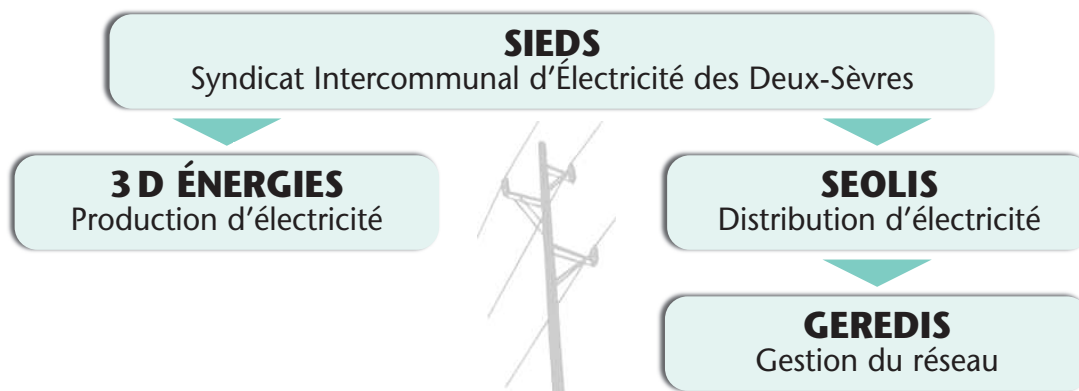
En France, le réseau de distribution d'électricité (poteaux, câbles, transformateurs...) est la propriété des

communes. Pour en simplifier la gestion, celles-ci se regroupent en "syndicats intercommunaux" tels que le SIEDS (Syndicat intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres).

C'est donc le SIEDS qui est aujourd'hui propriétaire du réseau.

Sa mission essentielle : garantir le service public de l'électricité, dans le cadre de contrats de concession accordés à SEOLIS et à sa filiale GEREDIS Deux-Sèvres.

305 communes adhèrent aujourd'hui au SIEDS.



Propriétés du SIEDS, ces entreprises assurent sous son contrôle deux types de missions :

- **SEOLIS** assure les missions commerciales : gérer les contrats de fourniture d'électricité et de gaz aux clients (particuliers, professionnels et collectivités) implantés sur le territoire du SIEDS.
- **GEREDIS** assure les missions techniques de gestion du réseau de distribution (construire les lignes, les entretenir, les dissimuler, les enfouir, les développer, les réparer, etc.)
- **3D ENERGIES** développe la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables et réalise des actions dans le domaine de la maîtrise de la demande d'énergie.

QUI CONTACTER ?

- Pour toutes questions d'ordre technique, appelez **SEOLIS** au **0 810 08 66 00**
- Pour toutes réclamations ou suggestions concernant le service public de l'électricité en Deux-Sèvres, tournez-vous vers votre délégué. Il a été spécialement désigné par votre commune pour vous représenter auprès du SIEDS.

Vos délégués : **Christophe Devanne** et **François Sénéchau**.

- Pour toutes informations d'ordre général, vous pouvez consulter nos sites Internet :

SIEDS : www.sieds.fr • SEOLIS : www.seolis.net • GEREDIS : www.geredis.fr

Sictom

Vous avez pu constater en ce début d'année le changement concernant la collecte des ordures ménagères. Nous sommes passés de la conteneurisation à la poubelle individuelle. La décision avait été prise sous le mandat précédent par les délégués de chaque commune pour plusieurs raisons évoquées :

- Nécessité de changer la benne à ordures ménagères.
- Suppression des risques d'accidents des employés travaillant à l'arrière de la benne.
- Diminution de la pénibilité du travail des employés.
- Incitation des habitants à effectuer le tri sélectif le plus efficace possible.

Pourquoi doit-on de plus en plus et de mieux en mieux trier ?

- Les déchets triés sont de plus en plus recyclés, entraînant à terme un moindre coût de votre redevance.
- Il reste ainsi de moins en moins de déchets ultimes à enfouir, ce qui évite de laisser une immense poubelle en héritage à nos enfants. ■



COMPOST

Il vous est possible d'acheter à la déchetterie de Champdeniers un composteur individuel pour 20€ afin d'y mettre tous vos déchets de légumes, coquilles d'œufs, etc.

Cela constitue un excellent compost pour les fleurs et les jardins.

Tarifs 2010:

Les diverses redevances ont été votées ainsi :

Ordures ménagères :	56,00€	Tout venant :	21,40€
Maison de retraite :	45,00€	Déchets inertes :	2,35€
Entreprises	51,00€	Déchets recyclables :	Gratuit

Pour le confort de tous, par hygiène et pour la beauté de nos villages, vous devez rentrer votre poubelle après chaque passage de la benne.

Ne sortez pas systématiquement votre poubelle elle n'est pas remplie.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Champdeniers St-Denis,

Route de la Grange Lucas

Horaires d'hiver

(d'octobre à mars)

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 h à 17 h 30
- mercredi et samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Horaires d'été

(d'avril à septembre)

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 h à 19 h
- mercredi et samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Vie Municipale

SIAH Autize et Égray : ORGANIGRAMME DE LA GESTION DE NOS RIVIÈRES

Depuis la loi sur l'eau de 1992, les directives européennes de 2000 transcrites en droit français en 2004, nous sommes obligés à un bon état écologique de nos rivières pour 2015.

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

- Directives européennes 2000
- Loi sur l'eau 1992, 2004, 2006
- Le Bassin hydrographique

- Le Marais Poitevin
- La Baie de l'Aiguillon

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

- Application des lois sur l'eau et du SDAGE
- Document écrit

- Le sous-bassin
- 3 SAGES sur ce bassin : 1/ Le Lay, 2/ La Vendée, 3/ La Sèvre niortaise et l'Autize

La CLE (Commission Locale de l'Eau. Organe de décision : 50 % Élus, 25 % Usagers, 25 % État)

- Calendrier de priorités et objectifs : qualité, préservation des milieux, gestion des étiages, assainissement, irrigation, etc.

- Programme et gestion des travaux pluriannuels permettant une gestion durable du milieu aquatique etc.

- Directives et exécution : travaux avec les riverains

- Le CRE : Contrat de Restauration et d'Entretien

Le SIAH Autize-Égray (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique)

- Le bureau d'élus représentant des Collectivités Locales
- Le technicien de rivière
- Appel d'offres & Gestion des travaux

- Partenaires : ONEMA, APPMA (pêcheurs), DISA (riverains), AREDS (éclusiers), DDEA (administration).

Les FINANCEURS :

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne... La Région... Le Département... La Commune
Opérations subventionnées : fonctionnement (travaux) & investissement (technicien)

Vie Municipale

Depuis les municipales 2008 le bureau du SIAH, aidé par le service de l'eau de notre département, s'est donné pour objectif d'œuvrer en application avec les directives européennes, afin que nos deux rivières soient d'un bon état écologique pour 2015.

Dans l'attente de la mise en place d'un contrat NATURA 2000, l'Autize est, depuis deux ans, dans un programme MAET (Mesure Agro Environnementale Territorialisée) ouvert à tous les agriculteurs riverains.

Les sécheresses 2003, 2006 et 2009 provoquant des

“assecs” répétitifs, nous ont montré la fragilité de ce milieu aquatique.

La dernière pollution sur l'Égray en septembre, sans oublier l'irrigation sur l'Autize, mettent à mal le travail réalisé par les APPMA de Champdeniers et de Coulonges-sur-l'Autize.

Le SIAH continue son action contre la prolifération de nuisibles (ragondins, etc.). ■

Le Bureau du SIAH

Quel prix pour l'eau demain ?

La gestion de l'eau devient de plus en plus coûteuse pour les communes et au final pour leurs administrés : en effet, l'État aide de moins en moins les dépenses nécessaires à la préservation de la qualité des ressources et à l'assainissement des eaux usées, alors que (ou parce que...) pourtant, il assigne de plus en plus d'objectifs de contrôle et d'amélioration de la qualité des eaux aux 6 bassins hydrographiques constitués en France.

La région Poitou-Charentes appartient au bassin Loire-Bretagne, l'un de ceux où cette qualité est plus près du “médiocre” que du “passable” (comme dans tout le Grand Ouest) et où les coûts de dénitrification des ressources sont importants; pour tenter de réparer le retard pris, la région a donc engagé des actions afin d'améliorer la situation et demandé aux syndicats de son territoire d'y participer.

Le SECO (Syndicat des Eaux du Centre Ouest) a ainsi lancé le programme “Re-Sources” qui s'inscrit dans cette opération de reconquête de la qualité des eaux et de protection de l'approvisionnement en eau potable: depuis 2008, un diagnostic est en cours, afin de déterminer les actions à mettre en œuvre et à financer pour faire durablement baisser les pollutions (nitrates, azote et pesticides en particulier) sur le bassin d'alimentation des captages, en partenariat avec le monde de l'Agriculture essentiellement, et pour améliorer la qualité microbiologique de nos ressources.

Mais des actions existent déjà et portent leurs fruits, comme par exemple des formations et informations pour une gestion raisonnée des désherbants ou fertilisants à

l'intention de nos agriculteurs, ou des plans de désherbage et fertilisation des sols à l'intention des agents de nos communes; et tous les jardiniers d'occasion peuvent aussi participer et “jardiner vert... naturellement” en s'aidant des fiches techniques proposées par “Terre saine Poitou-Charentes” et à retirer au SECO (05 49 06 99 22).

Contribuent aussi à ces actions préventives, le contrôle et la réhabilitation des filières d'assainissement des eaux usées, individuelles ou collectives, et là aussi les progrès nécessaires passent par des dépenses supplémentaires, qui sont de moins en moins subventionnées: chaque personne concernée par le contrôle d'une installation non collective sait désormais que tous les 4 ans un examen technique sera réalisé chez elle, qui peut déboucher sur la nécessité de travaux d'entretien ou de réfection, contrôle facturé comme l'est celui pour création d'un équipement neuf, ou la vérification préalable à la vente d'une maison.

Pour l'assainissement collectif, la gestion en milieu rural où l'habitat est plus dispersé pose des problèmes de coûts parfois difficiles à résoudre: au sein du SECO, où les communes adhérentes n'ont pas toutes transféré les mêmes compétences et n'ont pas le même niveau d'équipement, l'investissement et le fonctionnement s'avèrent difficiles et l'établissement du budget problématique; la facturation des dépenses réelles n'est en effet pas envisageable car elle conduirait à des prix insupportables pour les familles.

Aussi, les représentants des communes réfléchissent-ils actuellement aux solutions à apporter rapidement et, si possible, ensemble. ■

Sauteur à la perche à Germond et passionné de sport

Raymond Birot est né le 6 juin 1924. Il a vécu ses premières années à la Pleige de Germond, au nord de la commune, à proximité des carrières du même nom.

Son père était fermier de M. Baron, propriétaire des carrières, où l'on cassait, à ce moment-là, les pierres à la main et les wagonnets qui transportaient celles-ci étaient tirés par un cheval qui était en pension chez son père. À l'âge de 7 ans, la famille quitte la Pleige pour Saint Christophe sur Roc avant de revenir 4 ans plus tard à la Combe de Germond.

Quelques années plus tard, il rencontre Colette Trouvé qui habite aux Moussandières (la famille y est installée depuis un siècle). Ils se marient en 1944. Deux petites filles naissent alors de cette union, Marie-Josée et Marie-Annick. Après avoir été domestique de ferme, il reprend à 35 ans la ferme des beaux-parents et devient son propre patron.

Raymond, comme beaucoup d'autres jeunes de son époque, se souvient, avec beaucoup d'émotion, de son instituteur M. Chaigne et de sa femme. Ils ont marqué la vie de la commune (de 1931 à 1963). C'est par son intermédiaire que Raymond goûte aux joies du sport et qu'il s'investit pour son développement sur sa commune. Avec lui, il découvre l'hébertisme (culture physique). En 1941 (année où Raymond et Colette sont élus roi et reine des sports de Germond), après une course de vélo avec remorque à Niort (où Raymond termine 7^{ème} sur 150), il prend une licence au vélo club niortais. Juste après la guerre, il monte un club d'athlétisme. Il s'entraîne avec ses amis tous les dimanches matin sur le stade de Germond, construit en 1943. Il participe au challenge départemental d'athlétisme en 1947 à Coulonges sur l'Autize. C'est dans ce cadre qu'il pratique, entre autres, le saut à la perche.

Une perche de châtaignier taillée bien droite et le voilà qui passe 2,60 m avec une zone de réception en sable. La performance était très honorable pour l'époque.



Il y eut également le football (2 équipes sur Germond). En 1949, un problème de santé éloigne des stades.

Il s'occupe de sa famille, de sa ferme mais reste passionné par le sport. Il suit les actualités sportives à l'aide de son abonnement au Miroir des Sports, magazine déjà illustré de belles photographies (Raymond possède toujours une belle collection de revues sportives).

D'autres souvenirs ont marqué les époux Birot. Parmi ceux-là, l'entente cordiale entre le couple Chaigne (les instituteurs) et le père Noizet (le curé). Ils s'associaient pour monter des spectacles de théâtre dont les recettes d'entrées servaient à envoyer des colis aux prisonniers de guerre.

Durant les trente glorieuses (années 50, 60 70), la vie à Germond est animée et ne manque pas d'activités.

On compte 3 maréchaux-ferrants, 3 menuisiers, 3 épiciers. La plupart sont polyvalents (menuisier, épicier, cafetier, coiffeur en même temps).

Rouvre compte un café, restaurant, épicerie, menuiserie, un charron (travail des roues en bois) et un maréchal-ferrant.

Les fermes, comme celles de Raymond et Colette sont nombreuses. Comme la plupart, la leur est en polyculture (lait, viande, volaille, cochon, etc.), elle a une superficie de 20 ha (qui ira jusqu'à 32) et fait vivre la famille.

« Les chevaux et bœufs font place aux tracteurs (le premier Hanomag est sorti en 1938), la peine à l'ouvrage est moins dure mais on prend moins de temps pour causer aux voisins. Les temps changent. »

En 1959, Raymond devient conseiller municipal (le maire s'appelle M. Bertin), il y restera jusqu'en 1995 (avec 2 mandats de premier adjoint).

Il se souvient de la fusion de Germond et Rouvre en 1972 (et du bulletin d'information des opposants à la fusion), du développement de l'aménagement (ateliers municipaux, mairie, café, salle des fêtes). Il dit modestement avoir essayé de faire évoluer la commune.

Ses divers engagements au sein de la collectivité l'attestent. Raymond Birot aime sa commune.

Comme il le dit, il y fait bon vivre.

Au sein du club des aînés, il continue de s'occuper de l'activité marche à pied (même s'il a passé le relais à un aîné plus jeune).

La famille s'est agrandie : 4 petits enfants et 5 arrière-petits-enfants, et certains sont encore proches géographiquement.



Raymond écrit depuis des années son journal intime et il aime lire.

M. et Mme Birot se sentent bien aux Moussandières, et l'évocation de leurs souvenirs ne les empêche pas de regarder le monde d'aujourd'hui avec pertinence. ■



Une nouvelle classe, un nouveau rythme, de nouveaux horaires

Ce sont 149 élèves qui ont fait leur rentrée en septembre dont 24 petits nouveaux en petite section de maternelle. L'effectif a permis l'ouverture d'une sixième classe de grande section/cours préparatoire dirigée par Madame Gaillard nouvellement nommée. C'est dans le canton la commune dont l'essor démographique est le plus important par l'installation de jeunes couples travaillant pour la plupart dans l'agglomération niortaise.

Un nouveau rythme puisque le conseil d'école a opté pour le régime dérogatoire de trois ans à la semaine de quatre jours et demi. Les élèves ont donc classe le mercredi matin mais terminent les autres jours à 16 heures avec un étalement plus large des 24 heures hebdomadaires obligatoires de cours.

En parallèle, trois services de restauration ont été instaurés entre 11 h 55 et 13 h 50 afin de pallier les problèmes de bruit et de places dans le réfectoire.

Nos huit agents communaux se partagent les tâches de garderie, encadrement des activités, surveillance, préparation des repas, service, entretien des locaux,

assistance des professeurs des classes de maternelle suivant leurs compétences et leur planning.

Les enfants, premiers spectateurs des travaux dans leur école

L'aménagement du groupe scolaire annoncé en juillet sur le précédent bulletin se concrétise.

Nos trois agents municipaux ont effectué en août la démolition des anciennes toilettes. Le nouveau bloc sanitaire sorti de terre attire la curiosité des enfants. Ce bloc se compose de deux entités : côté garçons et côté filles avec chacune, cabines, WC handicapé et lavabos.

Il sera utilisable fin février tandis que l'agrandissement des deux classes limitrophes et l'implantation de préaux prendront le relais. Pendant cette deuxième phase qui s'échelonnait jusqu'en juin, deux classes temporaires seront installées.

Durant toute la durée des travaux, enseignants et personnel communal redoublent de vigilance afin d'assurer la sécurité maximum et de permettre aux entreprises de travailler dans les meilleures conditions. ■



L'école "Le Champ du Moulin"

Rentrée scolaire 2009-2010

Cette année, l'école accueille deux nouvelles enseignantes, Fanchette GAILLARD maîtresse de la classe de GS/CP et Émilie CHARLES qui assure le vendredi le complément des 80 % de Sandra MATHE-SAGOT maîtresse des CM1/CM2.

Actuellement, 149 élèves sont scolarisés dans l'école. Ces élèves sont répartis sur 6 classes de la manière suivante :

24 élèves en PS avec Karine PIFFETEAU, 24 élèves (17 MS/7 GS) en MS/GS avec Isabelle BIREBENT, 24 élèves (14 GS/10 CP) en GS/CP avec Fanchette GAILLARD, 26 élèves (8 CP/18 CE1) en CP/CE1 avec Frédéric JOULAIN & Céline ALIBERT, 25 élèves (16 CE2/9 CM1) en CE2/CM1 avec Anne AUDURIER & Laurent METAYER et 26 élèves (10 CM1/16 CM2) en CM1/CM2 avec Sandra MATHE-SAGOT & Emilie CHARLES.

16 enfants nés en 2007 sont répertoriés sur la commune. Prévission des effectifs 2010-2011 : 150 (3 départs et une arrivée en cours d'année).

Le contrat de Jean-François HOURMANT, emploi vie

scolaire, a été renouvelé encore une fois cette année mais pour des raisons de longue maladie, il n'est toujours pas présent dans l'école.



Les enseignants (de gauche à droite) : Isabelle BIREBENT, Sandra MATHE-SAGOT, Céline ALIBERT, Anne AUDURIER, Fanchette GAILLARD, Karine PIFFETEAU & Frédéric JOULAIN, Émilie CHARLES & Laurent METAYER.



Le personnel de l'école (de gauche à droite) : Christelle GUIBERT & Elisabeth MOREAU, Hélyett MAZY & Sonia GALAIS, Karine GALAIS, Solange TEXIER & Françoise GUILBAULT (il manque Marie-Claude GABARD).

Une école "en chantier" dans tous les sens du terme...

Depuis la rentrée, les élèves travaillent 24 heures par semaine sur 4 jours et demi. Les cours se terminent le soir à 16h00.

Ce nouvel aménagement, l'ouverture d'une sixième classe avec réorganisation des locaux et le début des

travaux d'aménagement de sanitaires et d'agrandissement de 2 classes ont quelque peu bousculé la quiétude des différents protagonistes de l'école.

Chacun s'adapte pour proposer aux enfants le meilleur accueil possible.

Informatique

À l'heure actuelle, l'école dispose de 9 portables MAC, deux anciens MAC, une connexion Internet, une connexion WIFI, un PC, deux imprimantes, un scanner, un appareil photo numérique (matériel acheté par la Communauté de Communes).

Les enseignants ont fait la demande pour l'année en

cours, d'un switch de connexion réseau, d'un serveur de fichiers, de 3 portables de plus, d'un nouvel appareil photo numérique et d'un Tableau Blanc Interactif. La mairie fait le nécessaire pour que le haut débit soit effectif dans l'école.

Projets en cours

Le projet d'école initié en 2008 est toujours d'actualité avec 3 axes principaux :

- Réussite des élèves: aménagement de la cour de récréation pour une meilleure disponibilité des élèves vis-à-vis des apprentissages.
- Artistique et culturel: acquisition d'un bagage artistique et culturel minimum commun à l'issue du CM2.
- Numérique: mise à jour du site Internet qui permet de diffuser les activités réalisées par les élèves de l'école (vidéos, photos, poèmes...).

Depuis la rentrée.

- Les élèves de CP/CE1 ont pu visiter l'exposition de l'artiste peintre Slimane à la Commanderie de Saint-Marc-la-Lande.
- Les élèves de PS, MS/GS, GS/CP et CP/CE1 sont allés au CAC pour voir 4 courts-métrages d'animation.
- les élèves de CE2/CM1/CM2 ont bénéficié de l'inter-

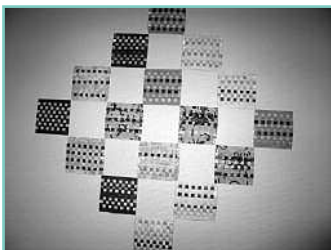
vention de M. REDON de l'association qui gère le château de Coudray-Salbart et ont pu le visiter.



- 28 élèves des classes de C2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à la manifestation sportive "La coulée verte".
- Projet "Étamine" en partenariat avec l'association OCCE: production d'albums et lecture d'albums produits par d'autres classes.
- Correspondance avec une classe de Ste-Clotilde à la Réunion pour les CE2-CM1-CM2.
- Activité bibliothèque (livres, arts visuels) avec Mme CHARRUAUD le mardi après-midi.
- Les classes bénéficient toujours de créneaux pour aller au gymnase.

Projets à l'étude :

- Réalisation d'une fresque avec la participation de tous les élèves de l'école en collaboration avec les artistes qui sont intervenus l'année dernière avec la classe de CE2/CM1/CM2.
- Classes de découverte.



Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"

Et c'est reparti pour l'APE de Germond-Rouvre ! Après une année 2008/2009 marquée par le renouvellement du bureau et un effectif en retrait, l'année qui s'amorce semble être celle du renforcement des troupes.

À l'image de ce qui se passe à l'école (une dizaine d'élèves en plus et la création d'une nouvelle classe), le bureau s'est considérablement élargi grâce à l'arrivée de nouveaux parents mais aussi au retour de certains.

On ne peut que saluer cet engouement, gage de pérennité pour l'association, mais également source de nouveaux projets.

Et les premiers effets ne se sont pas fait attendre : la fête d'Halloween a pu être remise au goût du jour le 24 octobre. Malgré la présence de la pluie, une trentaine d'enfants ont ainsi défilé dans les rues de Rouvre à la recherche de bonbons et autres friandises. Les portes se sont ouvertes sans problème et les poches se sont vite remplies. Par la suite un goûter a été offert à l'ensemble des participants avant que les enfants ne découvrent la surprise qui leur avait été réservée. Les nouveaux talents de l'APE avaient rivalisé d'ingéniosité pour nous concocter une maison hantée que nos petits diabolotins se sont empressés de visiter à plusieurs reprises. Pour résumer un après-midi réussi.



À ce titre nous tenions à renouveler nos remerciements aux habitants de Rouvre pour leur participation et leur générosité.

Le 6 décembre, l'APE a proposé la fête de Noël aux enfants de l'école. Une fois n'est pas coutume cet après-midi s'est déroulée à la salle des fêtes de La Chapelle Bâton, où un spectacle de clowns a été proposé ainsi que diverses activités.

Pour 2010, différentes manifestations seront également organisées, alors tous à vos agendas :

- 16 janvier : participation à la soirée "Soupes, Crêpes et Jeux",
- 27 février : dîner dansant à la salle des fêtes de Germond,
- 03 avril : Chasse à l'œuf,
- 25 avril : Vide grenier,
- Fin Juin : Kermesse de la Fête de l'école.

D'autres idées sont à l'étude (loto, rallye...), le but étant avant tout de proposer des activités aux enfants mais également aux parents qui peuvent ainsi se rencontrer. Enfin les fonds récoltés lors de ces manifestations permettent d'accompagner l'équipe enseignante dans ses différents projets. À ce titre il convient de rappeler que l'APE verse chaque année une contribution à l'école. Cette somme sert à réaliser des achats (jeux, livres, vélos) mais également à financer des sorties (location de bus, essence).

Alors si l'envie vous en prend, n'hésitez pas. Osez venir pousser la porte un jeudi soir, vers 18 h 30, et assister à l'une de nos réunions. La bonne ambiance est garantie, les soucis vite oubliés et les papilles souvent régalingées (nous avons quelques cordons bleus dans le bureau). Et n'oubliez pas, tous les parents d'élèves sont membres de droit de l'APE. ■

*Pour l'APE, le vice-président
Richard Autret*

COMITÉ DES FÊTES LE 14 JUILLET 2009

Souvenir impérissable, la Fête Nationale rassemble chaque année autour de la mairie toutes les générations de la commune pour célébrer cet événement.

Grâce au festival des Enfants du Monde de Saint-Maixent, nous avons pu dans l'après-midi découvrir sur scène de jeunes artistes venus du Venezuela. Le groupe "*Fundacion Danzas Temeri*", composé de 23 enfants accompagnés de quelques musiciens, nous a interprété diverses danses colorées et musiques ensoleillées extraites de leur répertoire : un éventail de la culture vénézuélienne qui a ébloui le public.

La balade à poney, la pétanque et les jeux habituels, avant le traditionnel apéritif suivi du dîner sur la place, tout était organisé pour rendre cette soirée bien agréable; puis à 23 heures, le feu d'artifice tant attendu, tiré depuis les prés de la "Moussandière" par une équipe remarquable et faisant toujours preuve d'imagination pour renouveler le bouquet de fusées annuel, a été fort apprécié des spectateurs.

Plus tard, on a fait retour vers la place pour terminer la soirée en dansant, tradition retrouvée.

Merci à tous les bénévoles pour leur disponibilité et leur prestation. ■

À l'année prochaine!..



RENCONTRE DES QUARTIERS DE ROUVRE ET LA BARRE



Le 19 septembre 2009, c'était le jour de notre pique-nique de quartier réunissant la Barre, Nezay, Les Champs Ferrets et de la Rouère.

Dans une ambiance très conviviale autour du buffet confectionné par toutes les familles présentes, nous avons été heureux de nous retrouver, de bavarder et d'apprécier les délicieuses préparations mises sur la table.

C'est toujours un moment très chaleureux et très attendu par tous. Puis, nous nous sommes dits : nous recommencerons l'année prochaine.

NOUVEAUTÉ : le 11 Septembre 2010, rejoignez nous pour un grand pique-nique des quartiers, sous tivolis, à l'école de Rouvre. Rendez-vous à midi pour l'apéritif. Pensez à apporter vos paniers, couverts et jeux (cartes, boules, etc...) pour l'après-midi.

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque, ouverte à tout public, se situe dans l'enceinte de l'école à Rouvre. Elle est ouverte le mercredi de 16 h 30 à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h. Les permanences sont assurées par 6 bénévoles: L. Gauthier, C. Epoulet, G. Goguet, M. Mathis, C. Fouillet et M.-A. Charruaud. La cotisation est de 5 € par an et par personne à partir de 18 ans.

Nous nous réjouissons de l'augmentation du nombre de lecteurs cette année. C'est un lieu qui est peut-être mieux repéré et les animations que nous avons faites y ont sans doute contribué :

- la fête du 21 juin sur l'histoire de Rouvre associée à l'inauguration de la Place de la Pompe a attiré un public nombreux et de tous âges.
- l'ouverture de la bibliothèque aux enfants de l'école pendant le temps scolaire a lieu tous les mardis après-midi en lien avec l'équipe enseignante.

Les projets pour cette année :

- M.-A. Charruaud poursuit le temps d'accueil des enfants le mardi.
- Soirées Lecture à la bibliothèque: ouvertes à tous, petits et grands. Chacun peut apporter son livre pour partager, échanger ses impressions ou en lire un passage. Des soirées pour partager simplement le plaisir de la lecture.

Des dates à retenir le vendredi soir à 20 h 30 : le 26 février, le 23 avril et le 18 juin.

- Mise en réseau informatique avec les bibliothèques du canton.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 22 janvier à la bibliothèque. Nous comptons sur vous pour amener des idées nouvelles dans cet endroit qui peut devenir un lieu d'échanges. ■

M.-A. Charruaud.

Pour tout contact :

M.-A. Charruaud	05 49 25 77 46
L. Gauthier	05 49 04 05 37



Comité d'Endurance Équestre Régional

Les samedi 25 et dimanche 26 juillet, Germond-Rouvre accueillait un raid d'endurance équestre avec des épreuves de 20 à 90 kilomètres.

Soixante-dix cavaliers et leurs assistances ont pu découvrir, au fil des différents parcours balisés, nos beaux chemins et les paysages variés de notre commune.

Les jeunes de 12 à 21 ans venaient concourir pour obtenir une qualification afin de participer au championnat de France des jeunes.

Le CEER Poitou-Charentes remercie la municipalité pour le prêt du stade, la quinzaine de bénévoles qui ont assuré la sécurité et l'organisation sur le site, ainsi que l'ensemble des sponsors qui ont généreusement doté et animé la remise de prix clôturant ces 2 jours de compétition sportive. Rendez-vous a été pris avec tous mi-juillet 2010 pour une 6^{ème} édition. ■



FOYER RURAL DE GERMOND-ROUVRE

des projets plein la tête et les jambes...

Les manifestations de cette année 2008 se sont terminées par les Boucles de l'Égray: 119 duos, sur un nouveau parcours de 15 km de chemins et 4 km de routes. La course a été remportée en 57'47 par Mico Clain du club de Germond-Rouvre et Cédric Guillard de Cherveux. L'équipe féminine gagnante en 1 h 06' 54 était composée de Christine Jérigné et de Valérie Redien. Parallèlement à la course, 135 marcheurs ont pris le départ sur le parcours inverse de celui des coureurs.

Merci aux bénévoles, aux commissaires et bravo à Frédéric Vergnault et à son équipe!

Et pour cette année 2010:

- Le vendredi 29 janvier, 19 heures, rendez-vous à la salle du foyer rural pour les traditionnels vœux. Les adhérents et sympathisants sont cordialement invités. Après l'apéritif offert par le foyer, on pourra partager le pique-nique tiré du panier.

- En mars, les vendredi 12 et 19, les samedis 13 et 20, le dimanche 21, le foyer rural présente son Cabaret à la salle des fêtes de Germond, à 20 h 30. Dynamisme, rire et émotion: venez nombreux!
- Le jeudi 29 avril, la jeune troupe "Graine de folie" présentera le Sacrifice des Anges. Elle participera ensuite les vendredi, samedi et dimanche 30 avril, 1^{er} & 2 mai au festival de théâtre des troupes du canton, en lien avec le Centre Socio-Culturel de Champdeniers; ces rencontres théâtrales, où l'on pourra applaudir également une troupe d'acteurs professionnels, se dérouleront cette année sur le site de la commune.
- Et puis, en juin, il y aura bien sûr la sortie du foyer, organisée par Marie-Thérèse Bourgeois et Suzanne Autet, la sortie roller avec Valérie Gendron et Rodolphe Berthineau... en attendant les prochaines Boucles de l'Égray, en octobre 2010...

- Présidente: Monique Suire
- Vice-présidente: Évelyne Riffault
- Trésorier: Francis Baudry
- Trésorière adjointe: Marie-Thérèse Bourgeois
- Secrétaire: Suzanne Autet

Les autres membres du conseil d'administration sont: Joël Baribaud, Anita Beaufumé, Hélène Brenet, Florence Cadoret, Marie Gadreau, Valérie Gendron, Françoise Souguet, Frédéric Vergnault.

ZOOM sur l'une des sections: le BRIDGE

De plus en plus d'amateurs à cette section: ils sont maintenant une douzaine à se retrouver tous les mercredis. J'ai pu, un soir, jouer les détectives et prendre l'atmosphère de la rencontre: un calme étonnant, des joueurs concentrés, un animateur attentif, qui se déplace de table en table, donnant tel conseil, expliquant tel choix, précisant telle règle. À la fin de la séance - 22 h 30 précises, on ne joue pas les prolongations! -, René, le responsable, invite les joueurs à se rassembler autour du tableau où il reprend certains points, décortique le jeu... La séance se termine... mais parfois, et ce fut le cas le soir de ma présence, on fête un anniversaire avec gâteaux et boissons, ajoutant une note bien conviviale à la soirée.

Oserai-je dire que je n'ai rien compris aux règles du bridge? Mais je crois qu'avec beaucoup d'assiduité et de persévérance et avec un tel professeur, on doit y arriver...



Vie Associative

Les activités :

- Conversation anglaise : lundi de 20 h à 21 h 30, école de Rouvre avec Mmes Sally Cottis et Devi Calladine.
- Chant : lundi de 20 h 30 à 22 h 30 salle du foyer rural, sous la direction de Sylvie Aumann.
- Gymnastique seniors : mardi à 9 h 30, salle du foyer rural, avec Suzanne Autet.
- Roller : mardi de 18 h 30 à 19 h 30, cour de l'école de Rouvre avec Valérie Gendron et Rodolphe Berthineau.
- Jonglage : mercredi de 15 h 30 à 17 h, salle du foyer rural et certains samedis, même heure, même lieu avec Yohann Michaud.
- Théâtre jeunes : mercredi de 17 h 15 à 18 h 30, école de Rouvre avec Claudine Moreau et Monique Suire.
- Bridge : mercredi de 20 h 30 à 22 h 30, école de Rouvre avec René Brenet.

- Gymnastique volontaire : jeudi de 20 h 30 à 22 h, école de Rouvre avec Marie-Thérèse Bourgeois et Suzanne Autet.
- Jogging : dimanche matin, départ de Rouvre avec Joël Baribaud.
- Randonnée : 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois, rendez-vous à 9 h à l'école de Rouvre avec Bernadette Vergnault.
- Théâtre adultes : préparation de la soirée cabaret.
- Boucles de l'Égray : en octobre, avec Frédéric Vergnault.

*Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à laisser un message à l'adresse :
m_suire@orange.fr*

Les Amis de la vallée de l'Égray (AVE)

L'association des Amis de la Vallée de l'Égray œuvre pour la défense de l'environnement local depuis plusieurs années. Comme à son habitude, elle poursuit ses objectifs d'information, de concertation et de vigilance pour l'intérêt des habitants de la vallée et des communes arrosées par l'Égray.

Trois membres de l'association ont participé à la CLI (commission locale d'information) qui a eu lieu le 27 Août dernier concernant la carrière des Rochards, exploitée par l'entreprise RAMBAUD.

Le bilan d'activité 2008 de cette dernière est conforme aux normes de l'arrêté préfectoral (production, mesures des prélèvements d'eau, de poussières et de bruit). Le trafic des poids lourds de plus de 19 tonnes (qui sont les seuls à être pris en compte par l'arrêté) est d'une moyenne de 24 par jour sur une période de huit mois.

L'association a regretté que les camions de moindre tonnage ne soient pas mentionnés. Elle a de nouveau formulé le désir de connaître le nombre de rotations de ces camions de moins de 19 tonnes: ce qui refléterait plus justement la réalité du trafic routier lié à l'exploitation.

Concernant la sécurité, à la suite de nos insistantes demandes, est notée une amélioration de la fréquence du bâchage des camions de l'entreprise.

Le représentant du Conseil Général a signalé qu'un ouvrage d'art est en très mauvais état sur la route départementale RD748. Une limitation du tonnage pourrait être instituée à 3,5 tonnes à cet endroit et le trafic serait alors reporté vers la départementale RD6 en direction de Champdeniers (suivi par l'Inspection des carrières, la DRIRE).

Cette carrière non prioritaire, compte tenu de son volume d'extraction, est inspectée tous les trois ans. Elle sera à nouveau contrôlée en 2010.

L'entreprise confirme que le phasage d'exploitation est en retard par rapport aux prévisions.

Le compte rendu complet de cette CLI est disponible auprès de l'association et en mairie. N'hésitez pas à nous contacter au 05 49 04 27 68. ■

*Sylvie Girardeau &
Isabelle Aubian.*

UN JOUR, AU CAFÉ...

Dimanche 20 septembre 2009, règne une effervescence inhabituelle sur la place de Germond et autour de l'ancien Relais de l'Égray.

C'est qu'à la demande de la municipalité, le Comité des Fêtes et le Foyer Rural font revivre ce lieu pour la journée et rouvrent les portes du café, fermé depuis des mois : dès 9 heures, certains sont déjà au rendez-vous pour commander le café-croissant ou engager la discussion au pied du bar.

Parmi eux, les marcheuses et marcheurs qui se sauvent bien vite sur les chemins proches sous la houlette exercée de Stéphanie Tézère, venue d'Atemporelle. Quel plaisir d'écouter notre guide expliquer et raconter au détour des fontaines et de leurs légendes, à Nimbouc ou à Fontbouc, ou évoquer la vie de nos anciens devant les lavoirs et autres lieux où se rencontraient les villa-geois autrefois !

Belles surprises que d'entendre de malicieux autochtones rajouter de plaisantes anecdotes, et que de dévaler, ou descendre prudemment, c'est au choix, le sentier de la "plante au maçon" au-dessus de Bourlot, ou encore de découvrir au fond d'une cour ouverte par la propriétaire de belles pierres dissimulées sous la treille traditionnelle ou bien le

cachet ancestral de l'escalier de cette maison de vigneron : de quoi oublier le gris du ciel d'automne et le petit

crachin venu rafraîchir les randonneurs en fin de parcours. Merci aux animateurs de cette chouette balade !

Puis à midi, c'est le "coup de feu" habituel de "l'heure de l'apéro", car beaucoup ont répondu à l'invitation et font le détour, à tel point que l'on a du mal à entendre les musiciens conviés à accompagner ce moment. Pastis et autres petits verres, tapas à volonté, assiettes salées puis sucrées, cafés..., serveuses et serveurs "d'un jour", en tabliers assortis, assurent des commandes sans discontinuer pendant 2 heures, avant de goûter un peu de calme devant un concert de qualité, apprécié de ceux qui s'attardent dans l'après-midi.

Cette fois, musique dansante, airs enjoués de guitare et chants chaleureux captivent l'auditoire sans aucune difficulté et reçoivent des applaudissements bien bien mérités .

Merci à tous pour la bonne humeur et la réussite de la journée, teintée aussi d'un peu d'émotion et de nostalgie !

Au final, une bonne idée à renouveler : alors, rendez-vous en 2010?.. pour encore "un jour au café" ? ■



CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'ÉGRAY

Le Centre Socio-Culturel du Val d'Égray est une association ouverte à tous, où l'on peut venir s'informer sur tout ce qui concerne la vie sociale, culturelle, éducative et associative du Val d'Égray. On peut également venir au CSC pour pratiquer une activité ou emmener son enfant sur les différents accueils proposés : Centre de Loisirs, Halte Garderie, Relais Assistantes Maternelles, etc. Mais le CSC, c'est aussi un lieu de proximité où l'on peut participer, s'engager avec d'autres bénévoles dans l'élaboration de projets et d'actions pour les habitants du Val d'Égray. N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous souhaitez participer à notre démarche.

PETITE ENFANCE

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM informe les parents et futurs parents sur les différents modes de garde existants sur le canton, sur les particularités d'accueil des assistantes maternelles, sur les démarches d'embauche d'une assistante maternelle agréée, les aides financières...



Le RAM c'est aussi des permanences d'accueil, des réunions d'information, des activités d'éveil :

- Temps d'accueil et d'animation tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30.
- Accueil sur RV pour les sollicitations plus personnelles des parents ou des assistantes maternelles : lundi de 16 h à 18 h 30.
- Activités du RAM itinérant le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30.
- Des soirées information débat sur un thème concernant la petite enfance : une fois par trimestre.

Depuis début 2008, le RAM est itinérant et est présent chaque jeudi matin dans une commune différente du Val d'Égray :

Les rendez-vous du jeudi du RAM ITINÉRANT, de janvier à juin 2010

- 7 janvier : **Rouvre**, salle de motricité
- 14 janvier : **Pamplie**, salle des fêtes
- 21 janvier : **La Chapelle-Bâton**, salle des fêtes
- 28 janvier : **Ste-Ouenne**, salle du nid de la cigogne
- 4 février : **Cours**, salle des fêtes
- 25 février : **St-Christophe**, salle des fêtes
- 4 mars : **Xaintray**, salle des fêtes
- 11 mars : **Ste-Ouenne**, salle du nid de la cigogne
- 18 mars : **Surin**, salle des fêtes
- 25 mars : **Pamplie**, salle des fêtes
- 1^{er} avril : **Cours**, salle des fêtes
- 22 avril : **La Chapelle-Bâton**, salle des fêtes
- 29 avril : **Rouvre**, salle de motricité de l'école
- 6 mai : **Xaintray**, salle des fêtes
- 20 mai : **Ste-Ouenne**, salle du nid de la cigogne
- 27 mai : **St-Christophe**, salle des fêtes
- 3 juin : **sortie piscine** (réservation auprès de Christelle au RAM), départ du CSC.
- 10 juin : **Surin**, salle des fêtes
- 17 juin : **sortie piscine** (réservation auprès de Christelle au RAM), départ du CSC.
- 24 juin : **Pamplie**, salle des fêtes
- 1 juillet : **St-Christophe**, salle des fêtes

Halte-garderie "Les Bootchoos"

Depuis février 2009 la Halte-garderie est ouverte 17 heures par semaine :

- Mardi de 9 heures à 17 h 30
- Vendredi de 9 heures à 17 h 30

Vie Associative

CSC

Cet espace permet aux enfants de découvrir le monde qui les entoure par des activités d'éveil, de jeux et de temps de vie collectifs. C'est aussi un lieu d'accueil et de socialisation, destiné aux enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

L'accueil des enfants se fait de manière occasionnelle pour une heure au minimum.

Trois professionnelles sont chargées de l'accueil et de l'animation.

Tarifs calculés en fonction des revenus des familles.

Service de garde d'enfants à domicile en horaires décalés

Ce service mis en place depuis mai 2007 sur 4 cantons de Gâtine dans le cadre du dispositif européen Equal est piloté par le CSC de Ménigoute. Le CSC du Val d'Égray est le relais local pour le canton de Champdeniers.

Ce service concerne les enfants de 0 à 12 ans dont les familles ont besoin pour des raisons professionnelles et vient en complément des autres modes d'accueil existants sur le territoire.

Les horaires d'intervention commencent à partir de 5 h 30 le matin jusqu'à 22 heures le soir.

Tarifs calculés en fonction des ressources des familles.

Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter le CSC 05 49 25 62 27 (demander Anna Paula).

Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Centre de loisirs du mercredi à Ste-Ouene :

Depuis septembre 2009, le CSC en partenariat avec la

commune de Ste-Ouene et la Communauté de Communes du Val d'Égray propose un accueil de loisirs le mercredi dans les locaux de l'école de Ste-Ouene.

Vous pouvez inscrire vos enfants le matin avec ou sans repas ou l'après midi également avec ou sans le repas.

Les tarifs sont calculés en fonction des ressources des familles.

Une vingtaine d'enfants fréquentent le CLSH du mercredi sous la responsabilité de trois animatrices diplômées.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter.

Le CLSH du mercredi est ouvert à toutes les familles du Val d'Égray.

Comme chaque année le CSC va proposer un accueil en Centre de Loisirs pour les périodes de Février, Pâques et Toussaint.

Les CLSH sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'activités vous sera distribué par les écoles pour chaque période.



ACTIVITÉS JEUNESSE

Conseil Intercommunal des Jeunes

Le CIJ travaille depuis quelque temps sur un important projet sur le thème de l'eau qui verra sa concrétisation en 2010 avec la réalisation d'un film vidéo qui sera présenté lors de l'AG du CSC le 27 mars.

Le CIJ a également d'autres projets et est ouvert à toutes propositions.

Danse hip hop

Depuis septembre 2009, le CSC propose des cours de

hip hop pour les jeunes du canton le mercredi de 18h30 à 19h30 pour les 8-12 ans et de 19h30 à 20h30 pour les 13-17 ans.

Les cours sont animés par la compagnie professionnelle Pyramid de Rochefort.

Il est encore possible de s'inscrire.

Séjours été jeunes

Le CSC va proposer un séjour pour les jeunes lors de l'été 2010, il aura lieu en juillet sur une thématique sportive : kayak, escalade, équitation...

Activités ados

Vacances de février :

- Stage en après-midi sur une semaine, thème à définir.
- Sortie en soirée.

Vacances de Pâques :

- Accueil ados au CSC pendant une semaine en après-midi : activités à définir avec les jeunes.

- Sortie en soirée.

Vacances d'été :

- Accueil ados : tout le mois de juillet en après-midi au CSC.
- Séjour sport : une semaine en juillet.

ACTIVITÉS FAMILLE

Accompagnement à la scolarité

Dans le cadre du comité de pilotage du Projet Éducatif Local, une réflexion sur les besoins d'accompagnement à la scolarité a été mise en œuvre avec les établissements scolaires. Une enquête réalisée montre qu'il y a des besoins sur le Val d'Égray.

Deux dispositifs fonctionnent actuellement : un à l'école de Germond-Rouvre et un autre à Ste-Ouenne.

Nous recherchons également des personnes qui souhaitent être bénévoles, pour cela contacter le CSC.

Rallye familles

Pour la cinquième année, le CSC organise son rallye familles qui aura lieu le dimanche 30 mai à partir de 9 h 30 à St-Ouenne.

Au programme :

- Rallye pédestre adapté aux enfants avec itinéraire à découvrir à partir de questions quiz.
- Circuit VTT avec parcours d'orientation
- Randonnée équestre en monté et attelé
- Pique-nique en commun.

Après-midi et soirées jeux en famille

Le CSC a inscrit le jeu au cœur de son projet pédagogique. Pour cela, nous avons fait l'acquisition d'un pôle d'une quarantaine de jeux pour petits et grands. Durant l'hiver, nous organisons 4 vendredis soir et dimanches après-midi jeux en famille dans les locaux du CSC. Voici les dates :

- Vendredi 22 janvier de 20 h à 23 h
- Dimanche 28 février de 15 h à 17 h 30

Alors venez passer un moment en famille : cette activité est gratuite et un goûter est offert.



Café des parents

Le café des parents a lieu le vendredi matin, à partir de 9 h 15 au CSC, une fois tous les 15 jours.

Autour d'une tasse de café, on débat, on discute de l'éducation des enfants, des relations dans la famille, etc. Une animatrice du CSC anime les échanges où chacun apporte son opinion et apprend de l'autre.

Dates du café des parents en 2010 : les vendredi 15 janvier, 29 janvier et 26 février.



ACTION CULTURELLE

Rencontres de théâtre amateur

Le CSC et les associations de théâtre amateur du Val d'Égray et de l'Orée de Gâtine organisent "**Les premières rencontres de théâtre amateur en Val d'Égray**", du 30 avril au 2 mai, à Germond-Rouvre (salle des fêtes, salle du foyer rural, grange privée).

Programme :

- Représentations théâtrales par des troupes amateurs
- Spectacles par des compagnies professionnelles
- Spectacles jeune public
- Temps d'échange et de formation
- Animations surprises, restauration/buvette

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette manifestation, n'hésitez pas à nous contacter au CSC. : 05 49 25 62 27.



Cinéma

Au programme de ce début d'année 2010 :

- 7 janvier 20h30: "**Arthur et les Minimoys 2**"
- 21 janvier 20h30: "**Loup**"
- 4 février 20h30: "**Le Concert**"

Séance spéciale 3^{ème} âge :

- 21 janvier 14h30: "**Le petit Nicolas**", suivi d'un goûter

Audition musicale

Elle aura lieu au CSC le vendredi 7 mars.

Gala danse et musique

Il aura lieu le vendredi 11 juin au CSC (salle de fêtes Champdeniers si mauvais temps).

Expositions 2010

Voici le programme des expos que vous pourrez découvrir au CSC pour le premier semestre :

- Février: Yseult Martin de Pamplie
- Mars: Anne Germany
- Mai: Carole Thomazeau de Rouvre

Agenda culturel du Val d'Égray

Depuis le début de l'année 2009, la commission culturelle du CSC établit un agenda culturel du Val d'Égray.

La diffusion de cette plaquette est prévue 3 fois par an et le prochain numéro doit sortir en février 2010.

Cet agenda a pour objectifs de permettre aux acteurs culturels du territoire (association, collectivité, bibliothèque, café...), de mieux faire connaître leurs manifestations et aux habitants d'avoir une meilleure communication de l'offre culturelle du territoire.

Pour plus de renseignements, contacter le CSC.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du CSC aura lieu le samedi 27 Mars à la salle de la CCVE à Champdeniers à partir de 9h30, l'AG sera suivie d'un repas en commun au restaurant.

Le Centre Socioculturel du Val d'Égray et de l'Orée de Gâtine vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2010.

Venez découvrir notre site internet :

<http://valdegray.csc79.org>

Pour tous renseignements, vous pouvez venir au CSC, Place Porte St-Antoine à Champdeniers, ou téléphoner au : 05 49 25 62 27

ou encore envoyer un mail à : contact.valdegray@csc79.org

ADMR CHAMPDENIERS

L'ADMR, UN RÉSEAU PRÈS DE CHEZ VOUS : L'UN DE NOS SERVICES PEUT VOUS CHANGER LA VIE.

L'expérience d'un réseau

Fort de 35 associations locales et de 5 services de soins infirmiers à domicile implantés sur 250 communes, le réseau ADMR forme une chaîne continue d'entraide qui passe par votre commune. Pourquoi ne pas en profiter ? Les bénévoles de l'ADMR répondent à tous vos appels. Créer un lien efficace et chaleureux : c'est la volonté commune et quotidienne des femmes et des hommes de l'ADMR.

Les modes d'intervention

- Le prestataire** L'association ADMR propose l'intervention de ses professionnelles à votre domicile. Elle étudie avec vous les possibilités de financement et effectue les démarches administratives auprès des différents organismes sociaux et caisses de retraite.
- Le service famille** Maladie ou naissance, une TISF (Technicienne d'Intervention du Service Familial) ou une AF (Auxiliaire Familiale) sont là pour vous aider à passer les moments difficiles.
- Le mandataire** L'association ADMR est mandatée pour vous apporter son concours dans les démarches liées à l'emploi d'une salariée à votre domicile. Elle vous proposera du personnel expérimenté et de confiance.

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez nous contacter au 05 49 32 28 82
LUNDI, JEUDI ET VENDREDI DE 8h A 12h - MARDI ET MERCREDI DE 13h30 A 17h30

ADMR CHAMPDENIERS - MAIRIE - 1^{er} Etage - B.P. 22 - 79220 CHAMPDENIERS - Tél. : 05 49 32 28 82



LE SERVICE AMD

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ÉGRAY

Une équipe de professionnelles pour vous soutenir ponctuellement ou régulièrement :

- Vous souhaitez être aidé(e) pour les actes de la vie quotidienne (lever, coucher, aide à la toilette...), vous absenter et partir l'esprit tranquille en sachant qu'une personne prendra soin de votre proche,
▶ Nous vous proposons l'intervention d'une auxiliaire de vie.
- Vous souhaitez être déchargé(e) de la préparation de vos repas...
▶ Nous vous proposons l'intervention d'une aide à domicile ou de notre service portage de repas.
- Vous souhaitez un service de confort pour vous décharger de l'entretien de votre logement, courses...
▶ Nous vous proposons l'intervention d'une aide à domicile.
- Vous souhaitez que l'on assure la garde ponctuelle de vos enfants durant votre absence,
▶ Nous vous proposons l'intervention d'une aide à domicile.

Concerne : les personnes actives ou - 60 ans

- Coût horaire 2009 - 8.50 € (après déduction fiscale)
 - Facturation 2009 : 17 €
- Démarche administrative très limitée, le service AMD est l'employeur. Règlement CESU préfinancé accepté.

Concerne : les personnes actives + 60 ans

- Coût horaire à définir selon la prise en charge accordée par votre caisse de retraite (constitution du dossier par le service AMD)

Pour connaître l'ensemble des prestations proposées, n'hésitez pas à nous contacter.

Une étude personnalisée et un accompagnement au montage du dossier vous seront proposés dans les meilleurs délais.
Contactez Guylaine PETRY au 05 49 25 81 33 ou par mail : guylaine.petry@cc-valdegray79.fr

Dimanche 21 juin 2009 : place à la fête à Rouvre... en grande pompe !

Pour raconter Rouvre en paroles et musique, les bénévoles des "Amis de la Bibliothèque de Germond-Rouvre" s'étaient improvisées pour l'après-midi guides de la population invitée à se rassembler pour une balade dans le village, du grand chêne à la place de la Pompe.

Nombreux avaient répondu à l'invitation et se sont laissés entraîner dans cette promenade à travers lieux et histoires, chroniques anciennes et souvenirs incertains, plus ou moins proches, pour découvrir ou redécouvrir les hameaux et villages de Rouvre.

Les jeunes de la section "Théâtre" du Foyer Rural ont rythmé ces haltes dans le passé de touches poétiques fort appréciées, comme les voix du Chœur de l'Égray en fin de parcours.

Il fallait quelquefois un effort d'imagination pour faire revivre ces vieilles pierres totalement disparues aujourd'hui à la Chalonnaise, au Claudis ou à Saint-Aubin, ou encore devant les restes du Logis remodelés au goût actuel par ses nouveaux occupants.

Rendez-vous pour le final place de la Pompe, complètement transformée elle aussi : c'est là que s'étaient regroupées il y a bien longtemps les premières maisons des rouvraises et des rouvrais, autour du "plan du



bourg", comme s'appelait alors la place du village, où les difficiles histoires d'eaux, ont servi de fil conducteur à la réhabilitation achevée en 2008, prétexte de la manifestation du jour.

Car après ces retours en arrière, d'autres réjouissances attendaient les participants sur cette toute nouvelle "Place de la Pompe" où la municipalité les avaient conviés à une inauguration très officielle : il n'y avait pas trop de 2 maires et quelques personnalités choisies pour couper les rubans et baptiser la place !

Et c'est en fanfare qu'une fois la cérémonie achevée, pour saluer aussi la fête de la musique, tout ce beau monde a déambulé jusqu'à l'école, précédé des joyeux flonflons de "Radio Bazar", pour partager le verre de l'amitié offert par la commune avant de pique-niquer en musique dans la cour.

La gaieté entraînée et communicative des musiciens a accompagné les convives pendant toute la soirée ! Et c'est avec beaucoup de regret que l'on s'est quitté un peu plus tard...

Merci à tous les participants pour cette fête plutôt réussie!.. ■



Association gérontologique de Gâtine (CLIC de Gâtine & Réseau de santé)

L'Association gérontologique de Gâtine facilite le maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus.

NOUS VOUS ÉCOUTONS

- ▶ pour formuler ensemble vos attentes et vos besoins afin de rester à votre domicile,
- ▶ pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition,
- ▶ pour vous guider dans l'amélioration de votre logement,
- ▶ pour vous informer sur les aides que vous pouvez solliciter.

NOUS VOUS ORIENTONS

- ▶ vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes,
- ▶ vers une structure d'hébergement pour une place permanente,
- ▶ vers une place d'accueil de jour ou temporaire en établissement afin de vous soulager vous ou votre entourage (plateforme de répit pour les aidants familiaux).

NOUS VOUS AIDONS

- ▶ à coordonner les prestations des professionnels intervenant à votre domicile - aides à domicile, aides soignantes, infirmières, kinésithérapeutes - en concertation avec votre médecin,
- ▶ à accompagner votre retour à domicile après une hospitalisation,
- ▶ à mettre en place de nouveaux services : garde de nuit, couchers tardifs...

NOUS VOUS METTONS EN RELATION

- ▶ avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...),
- ▶ avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques - par exemple sous forme de groupe de paroles pour les aidants, de conférences sur certaines maladies...

Association Gérontologique de Gâtine (CLIC de Gâtine & Réseau de santé)

20, rue de la Citadelle - 79200 PARTHENAY - Tél. : 05 49 63 45 70

Courriel : association@clic-reseau-gatine.fr

Plus d'informations sur : www.clic-reseau-gatine.fr

RENCONTRES

La **traditionnelle soirée "soupes, jeux et crêpes"** se déroulera le 16 janvier à partir de 19h 30 à la Salle des Fêtes : qu'on se le dise !

Au programme : loto pour les jeunes enfants organisé par l'association des parents d'élèves et découverte de jeux de société pour tous ceux que ça amuse. Pour émailler la soirée de moments roboratifs, comme à l'accoutumée, des soupes réconfortantes "concoctées" par des amateurs présents, puis des crêpes vous seront proposées.

N'hésitez pas à vous joindre à cette agréable soirée organisée par le Comité des Fêtes.

Vous possédez ou envisagez d'acquérir un chien

QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

Vous en êtes responsable vis-à-vis des personnes, accompagnées ou non d'animaux, que vous pouvez croiser.

Veillez à garder votre chien chez vous ou à vos côtés dans les meilleures conditions de sécurité. Il vous appartient de prendre toutes les mesures adaptées pour l'empêcher d'aller seul sur la voie publique. Vous devez aussi garder le contrôle de votre animal en toutes circonstances.

En cas de problème lié aux conditions de garde de votre chien, le maire ou le préfet peut ordonner son placement dans un lieu de dépôt adapté.

Ne laissez jamais votre chien seul en présence d'un enfant. Appelez l'attention des enfants sur la nécessité d'être prudents envers votre animal de compagnie: pas de cri, de geste brusque ni de brutalité.

N'oubliez pas de le faire identifier (par tatouage ou puce électronique). Vous devez être attentif à son état de santé qui peut être à l'origine de modifications de son comportement.

Vous possédez un chien classé en 2^{ème} catégorie (chien de garde ou chien de défense) **ou en 1^{ère} catégorie** (chien d'attaque)

La détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles particulières: à dater du 1^{er} janvier 2010, vous devez être titulaire d'un permis de détention.

La délivrance de ce permis de détention par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1^{ère} catégorie), d'attestation d'aptitude (*lire encadré ci-contre*) et d'évaluation comportementale.

Une fois en possession de votre permis de détention, vous devez observer les précautions suivantes:

• Votre chien appartient à la 2^{ème} catégorie

Il doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux publics et les transports en commun.

Le non-respect des règles de sécurité est sévèrement puni par la loi:

La détention d'un chien dangereux par une personne non autorisée (par exemple: un mineur ou une personne ayant fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire) est punie d'une peine de **six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende.**

• Votre chien appartient à la 1^{ère} catégorie

Vous ne devez pas l'emmener dans les transports en commun, les lieux publics et d'une manière générale dans les locaux ouverts au public à l'exception de la voie publique. Votre chien ne doit pas rester dans les parties communes des immeubles collectifs.

Dans tous les autres lieux dans lesquels sa présence n'est pas interdite vous devez obligatoirement le tenir en laisse et muselé.

L'acquisition, la cession et l'importation de chiens de première catégorie sont illicites et punies de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Est punie des mêmes peines, la détention de chiens de 1^{ère} catégorie non stérilisés.

Les accidents ne sont pas une fatalité. Respectez les règles de bon sens et de précaution et restez toujours vigilants.

Pour toute information complémentaire, ou pour connaître la catégorie de votre chien, adressez-vous à votre vétérinaire ou à votre mairie ou connectez-vous sur le site: WWW.INTERIEUR.GOUV.FR



NOUVEAU

Pour que votre maire vous délivre un permis de détention, vous devez obtenir une attestation d'aptitude en suivant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents.

Votre chien est âgé de moins de 8 mois: il vous sera délivré un permis provisoire, valable jusqu'à son 1^{er} anniversaire.

Votre chien est âgé de 8 mois à 1 an: vous devez faire évaluer son comportement par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale pour obtenir le permis de détention.

Les propriétaires ou détenteurs sont invités à consulter en mairie ou sur le site Internet de la préfecture des départements de leur choix, la liste des vétérinaires et des formateurs habilités.

Ils peuvent faire évaluer le comportement de leurs chiens et suivre la formation dans le département de leur choix.

Le défaut de permis de détention est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende.

NOUVEAU

Le défaut de permis de détention est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende.

NOUVEAU

L'atteinte involontaire à l'intégrité des personnes ayant entraîné une incapacité temporaire de travail et l'homicide involontaire provoqués par un chien sont punis de peines allant selon les cas de **2 ans à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 à 150 000 euros d'amende.**

Le Coin des Poètes

Jacky Pointot

Il suffirait de si peu...

*Vous vous voyez les plus grands
Parce que vous avez l'argent
Vous nous voyez petits
Parce que l'on obéit
Pour vous messieurs
Toujours plus orgueilleux
Qui ne voyez que le tiroir caisse
Qui ne voyez que le tiroir
Qu'est-ce que le pouvoir...
Vous ne vous trompez jamais
Ou alors toujours vous justifiez
La faute des autres mauvais
Cela suffit arrêtez arrêtez !*

*Il suffirait de si peu
Pour enfin être heureux
Simplement s'assumer
Se regarder dans les yeux
Savoir se dire pardon
Savoir se dire merci
Respecter nos dons
Respecter la vie*

*Arrêtez avec votre mauvaise foi
Arrêtez avec votre hypocrisie
Vos mesquineries des fois
Qui cachent votre jalousie
Vous vous croyez si grands
Et pourtant êtes si petits
Devant nous soi-disant
Petits d'esprit*

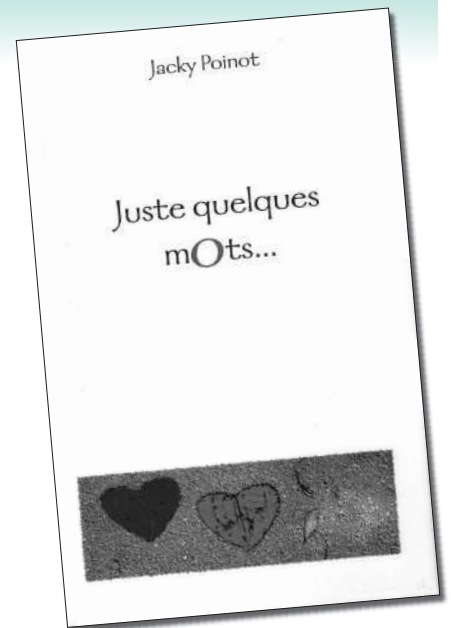
*Il suffirait de si peu
Pour enfin être heureux
Simplement s'assumer
Se regarder dans les yeux
Savoir se dire pardon
Savoir se dire merci*

*Respecter nos dons
Respecter la vie
Croyez-vous prouver
Au monde entier
Que vous existez
A avoir votre société
Société anonyme
Ou à responsabilité limitée
Trop souvent synonyme
De sale et mauvaise fierté
Ne voir que le fric le blé
Laisser le monde crever
Responsabilité limitée
A oublier la société*

*Qui croyez-vous être
Messieurs les plus grands
Riches que par l'argent
Mais si pauvres de votre être
L'argent et le pouvoir
O désespoir
Où est passé l'humain
Depuis toutes ces décennies
Qui devrait marcher vers
demain
Vers ce qu'est la vraie vie*

*Il suffirait de si peu
Pour enfin être heureux
Simplement s'assumer
Se regarder dans les yeux
Savoir se dire pardon
Savoir se dire merci
Respecter nos dons
Respecter la vie.*

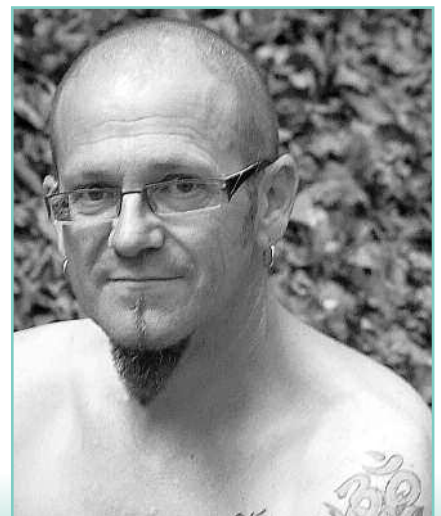
Jacky Pointot



Poème extrait du livre

"Juste quelques mots..."

sorti le 28 mai 2009,
disponible auprès
de Jacky Pointot :
jacky.pointot@wanadoo.fr
Tél. : 05 49 09 25 63
ou 06 82 39 68 01





JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le mardi de 16 h à 18 h
Le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
Le vendredi de 15 h à 17 h
Le samedi de 10 h à 12 h

MAIRIE

79220 Germond-Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie: 05 49 04 07 30

E-mail: mairie@germond-rouvre.fr

[http: www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)



Des dates à retenir sur votre agenda

- 16 janvier, salle des fêtes:
Soirée crêpes - Comité des fêtes
- 27 février, salle des fêtes: **Soirée dansante - APE**
- 6 mars, salle des fêtes: **Repas de l'ACCA**
- 12, 13, 19,20 & 21 mars, salle des fêtes:
Soirée cabaret - Foyer rural
- 3 avril: **Chasse à l'œuf - APE**
- 25 avril: **Vide grenier - APE**
- 29 avril, Foyer rural: **Théâtre jeunes**
- 30 avril, 1^{er} & 2 Mai, salle des fêtes du Foyer rural
et autres lieux sur la commune:
**"Les premières rencontres de théâtre amateur
en Val d'Égray"**
- 26 juin: **Fête de l'école**

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 17 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 45.

A VOS COURRIELS !...

Site de Germond-Rouvre: <http://www.germond-rouvre.fr>

Adresse / téléphone de la Mairie: mairie@germond-rouvre.fr / 05 49 04 03 63

Adresse de la Commission Accueil Information Communication: caic@germond-rouvre.fr